



**Paroisse
d'Ayent**
Rue de l'Eglise 28
1966 Ayent
Tél. 027 398 12 20

Ayent, le 30 mars 2021

**Administration communale
Rte d'Anzère 1
1966 A Y E N T**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Les mesures sanitaires nous obligent à adapter notre programme. Pour les fêtes religieuses qui vont nous accompagner jusqu'à l'été, voici quelques informations :

-Les célébrations **de la Confirmation** (prévue initialement en novembre 2020) et de la **Première Communion** sont démultipliées et seront célébrées en général sur des samedis après-midi à 16h.

-La messe de l'**Ascension** prévue sur la Colline du Château ne pourra pas avoir lieu. Des messes de l'Ascension seront célébrées à l'église le mercredi 12 mai (18h) et le jeudi 13 mai (8h45 et 10h).

-Les messes de la **Pentecôte** seront célébrées à l'église le samedi 22 mai (18h) et le dimanche 23 mai (8h45 et 10h).

La traditionnelle distribution du **Morcé** aura lieu selon un déroulement adapté. Le Morcé sera distribué après les messes de la Pentecôte et dans l'après-midi du 23 mai.

-Pour la **Fête-Dieu**, des messes seront célébrées le mercredi 2 juin (18h) et le jeudi 3 juin (8h45 et 10h). Un unique reposoir sera dressé sur l'ancien cimetière, où ces messes se termineront.

La partie festive au Préau ne pourra pas avoir lieu et sera remplacée par un après-midi sur le « Chemin des chapelles ».

NB. : - Ce programme sera adapté en fonction des mesures édictées par le Conseil fédéral.

-Pour respecter les mesures sanitaires, la participation aux messes de fête se fera uniquement sur inscription (grâce aux feuilles situées au fond de l'église ou bien sur le site internet « kelmesse.org »)

-Vous pouvez retrouver les informations mises à jour sur le site des paroisses du secteur « secteurusionne.ch ».

Au nom de la paroisse Saint-Romain : Abbé Sylvain Gex-Fabry, curé

Sylvain SF